



TESTE TOI COMME AGRICULTEUR BIO À MONTPELLIER !

Maraichage Bio - PPAM - transfo
Api - petit élevage

MARDI 24-01-2023 14H
PRÉSENTATION ET VISITE
DE L'ESPACE TEST AGRICOLE
DU DOMAINE DE VIVIERS -
CLAPIERS (34)

Appel à candidatures pour le test d'activités agricoles bio :

Maraichage Bio - PPAM - transfo - Api - petit élevage bio

Vous êtes un porteur de projet en agriculture ? Vous ne trouvez pas de foncier ?
Vous souhaitez vous tester avant de vous lancer ?

Testez votre projet agricole au sein d'une ferme partagée près de Montpellier !

Créée en 2012, [Terracoopa](https://www.terracoopa.com) est une CAE : [coopérative d'activités et d'emploi](https://www.terracoopa.com) qui rassemble, en 2023, 70 entrepreneurs «salariés sans patron» sur quatre corps de métier : la production agricole bio, la transformation alimentaire bio & locale, les métiers du paysage et un bureau d'études en agriculture et environnement.

Pour les porteurs de projets agricoles n'ayant pas de foncier, Terracoopa a mis en place un espace test agricole sur une ferme partagée, au Domaine de Viviers, à Clapiers (34).

Cette ferme de 10 hectares, 100 % en agriculture biologique, accueille actuellement 6 activités : 3 en maraîchage bio, 1 en fleurs bio, 1 en PPAM et 1 en permaculture avec un volet de formation.

En lien avec les activités en place, nous recherchons plusieurs candidat(e)s pour un test d'activité agricole :

- en maraîchage bio
- pour d'autres activités agricoles en bio : plantes aromatiques, pépinière, petit élevage, apiculture... une parcelle comprend des PPAM pérennes à revitaliser. Nous avons aussi un séchoir auto construit

Chaque agriculteur a accès à une surface de 8000m² avec irrigation, deux tunnels froids de 400 m² chacun, du matériel (tracteur et outils de travail du sol) et des équipements partagés (chambre froide, stockage)

L'entretien de la ferme est organisé en commun, les charges de la ferme sont réparties (1500€/an). Chaque producteur est autonome dans ses choix techniques et commerciaux et bénéficie d'un accompagnement par la coopérative, qui assure également l'hébergement juridique et la comptabilité de chaque activité (coût de la coop 10% CA HT). Vous n'avez pas d'entreprise à créer et avez un statut social assimilé salarié. L'engagement initial est d'un an renouvelable deux fois, le temps pour l'agriculteur en test de valider son projet et de trouver le foncier pour une installation pérenne.

Si vous avez un projet agricole solide, qui attend d'être confronté à la réalité et que vous êtes motivé(e) par une expérience dans un cadre collectif, rejoignez-nous !

Réunion d'information puis visite de la ferme à Clapiers

Mardi 24 janvier 2023 à 14h

[Adresse du RDV ici](#)

Terracoopa, domaine de Viviers, chemin départemental 145, 34830 Clapiers

Dossier de candidature donné après la visite de la ferme à déposer pour le 3 février

Entretiens avec l'équipe semaine du 7 février

Inscription et contact : Diane Pellequer : d.pellequer@terracoopa.com



COOPERATIVE D'ACTIVITE AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTALE

Terracoopa, Pôle REALIS – 710 rue Favre de St Castor, 34080 Montpellier

04 34 76 05 00 / www.terracoopa.com / contact@terracoopa.com